

Programme de formation Evacuation et/ou confinement ERP type J et U

Réglementation

Les règlements de sécurité des structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées (art. J 35 et J 39) et des établissements de soins (art. U 43) obligent à former le personnel en matière de sécurité, régulièrement en type U et deux fois par an en type J. Cette formation doit porter sur l'utilisation des moyens de secours et la conduite à tenir en cas d'incendie, et plus précisément sur l'évacuation du public par transfert horizontal avant l'arrivée des secours et l'exploitation du système de sécurité incendie (SSI).

Objectifs de la formation

- Comprendre le mécanisme de développement d'un feu
- Connaître les risques particuliers des ERP de types J et U en matière de sécurité incendie
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Savoir agir devant un début d'incendie et procéder à l'évacuation du public par transfert vertical et/ou horizontal avant l'arrivée des secours
- Comprendre l'utilité du système de sécurité incendie (SSI)

Personne concernée et Prérequis

L'ensemble du personnel d'un établissement de soins et structures pour personnes âgées ou handicapées

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Méthodes pédagogiques

Modalités : en présentiel

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques et d'études de cas - Visite de l'établissement dans un contexte d'évacuation possible avec le cheminement d'évacuation

Moyens techniques : PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif

Moyens humains : Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

Organisation

Nombre de participants : 4 à 12 participants par session

Durée : 3 heures soit 0,5 jour

Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO)
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres)
- Par un particulier (fonds propres)

Délai d'accès :

- En intra : dates, horaires et lieu de votre choix
- En inter : consulter le calendrier

Modalités de recyclage

Tous les 6 mois

Modalités financières

Nous consulter

Plan de développement des compétences OPCO

Programme de formation Evacuation et/ou confinement ERP type J et U

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

Le feu et la prévention

- Les principales causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les objectifs de la prévention
- Différents types d'extinction : manuelle, automatique
- Le contexte réglementaire
- Description des rôles du guide-file et du serre-file

Protection, alarme et alerte des secours

- La protection individuelle face à un incendie
- Les moyens d'alarme et d'alerte
- Prévenir et accueillir les secours
- Explication du rôle du SSI de la résidence ainsi que de la centrale incendie et du tableau répétiteur d'exploitation

Préparation à un exercice d'évacuation sur site (l'exercice réel sera organisé ultérieurement)

- La procédure d'évacuation du site (exercice pratique de transfert horizontal et/ou vertical vers le point de rassemblement)
- Visite de la résidence avec présentation des moyens d'évacuation en place dans l'établissement
- Connaissance des consignes de sécurité de l'établissement

Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail
Règles APSAD R6

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com